



EDITO

L'année 2021 commence sous le poids des contraintes sanitaires économiques et sociales. Mais cette année est aussi le signe d'une probable sortie de crise. Il faut croire que nous pourrons bientôt nous retrouver pour partager et échanger.

Au gré des mesures gouvernementales, des injonctions préfectorales et des directives intercommunales, la vie municipale s'est mise en place à Mayrinhac comme ailleurs. Les nouveaux élus apprennent à s'appuyer sur l'expérience des anciens et les anciens acceptent les propositions nouvelles des plus jeunes. La vie municipale se structure et chacun s'approprie les dossiers.

La figure du Maire, est une représentation importante de l'Etat au niveau local. Le Maire est entouré d'un conseil municipal ; tout comme l'intercommunalité fonctionne avec des conseillers communautaires et l'Etat avec des ministères. Le mot gouvernance, est à la mode à tous les échelons politiques ou économiques. Derrière cet anglicisme on trouve une volonté d'exercer le pouvoir de manière plus participative et moins centralisée. En toute modestie c'est ce que nous souhaitons mettre en place à Mayrinhac : Que le Maire soit au final le décideur d'actions pensées et élaborées en équipe. Le rôle des commissions, des comités consultatifs, des adjoints et des conseillers délégués nous semble important en nous appuyant sur les compétences techniques de la secrétaire de mairie et de l'expérience des habitants.

Malgré le contexte sanitaire il nous faut penser en l'avenir et aux projets. La réalité financière de la commune nous oblige à travailler dans le réalisme et le pragmatisme. Les dossiers élaborés au cours des années précédentes ont occasionné, et c'est normal, de la dette, mais d'autres dossiers notamment des subventions importantes n'ont pas été totalement aboutis. Après analyse des comptes auprès du Trésor Public il ressort que les deux prochaines années ne pourront se gérer que dans la prudence et sans projets ambitieux tant que les réalisations précédentes ne seront pas financées (Rendez-vous au prochain numéro pour une évocation plus précise du budget communal). C'est pourquoi nous allons nous concentrer vers des mesures d'amélioration, de modernisation et de rationalisation de l'outil de travail communal pour une meilleure accessibilité aux documents officiels :

- Changement du matériel informatique de la mairie et du poste de travail de la secrétaire,
- Inventaire et gestion informatique de l'éclairage public auprès de la FDEL,
- Mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) pour la gestion du cimetière (concessions, places, familles, dates)
- Actualisation et modernisation des cartes cadastrales et du réseau de voirie et Géo référencement des bouches à clés (adduction d'eau) et du système d'assainissement.
- Réalisation d'un plan d'adressage avec pour objectif de disposer d'adresses normées sur la commune. Il s'agira de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies communales goudronnées et à la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics, etc.)

Nos regards se portent vers l'avenir et tous ensemble nous construisons pour demain.





RECENSEMENT DE LA POPULATION

Quelques explications sur les chiffres fournis par l'INSEE pour tenter de décrypter les méthodes de recensement.

La population légale de la commune de Mayrinhac Lentour au 1^{er} janvier 2018 en vigueur à compter du premier janvier 2021 est de 521 habitants.

Données chiffrées utilisées pour le calcul des populations légales :

- Population des ménages recensée en 2020 : 492 habitants
- **Population municipale (*)** calculée au 1^{er} janvier 2018 : 505 habitants
- **Population comptée à part (**)** au 1^{er} janvier 2018 : 16 habitants
- **Population totale** au 1^{er} janvier 2018 : 521 habitants

⇒ **La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.**

(*) La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires, les personnes sans-abris recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

(**) La **population comptée à part** comprend :

- Les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident du fait de leurs études dans les communes
- Les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune ; la communauté faisant partie de la liste suivante :
 - ✓ Etablissements de santé, services de moyen ou de long séjour
 - ✓ Etablissements sociaux de moyen ou de long séjour
 - ✓ Maisons de retraite, foyers et résidences sociales
 - ✓ Communautés religieuses
 - ✓ Casernes ou établissements militaires
- Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études.

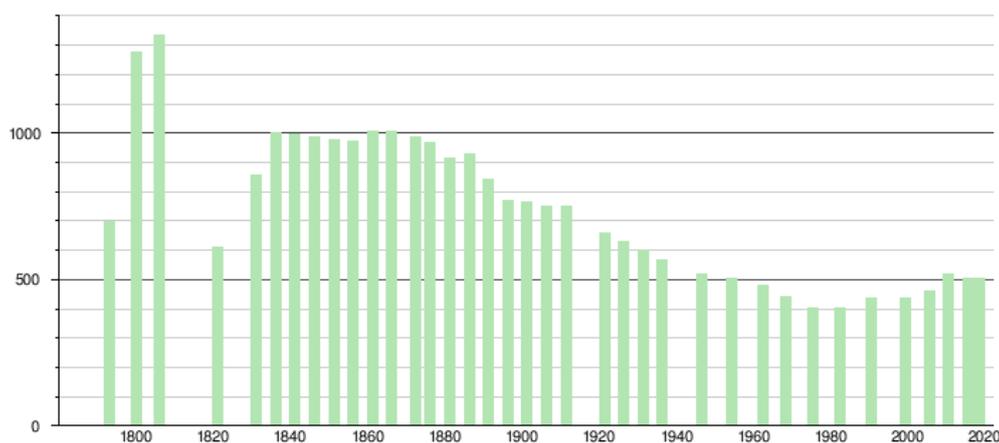


Depuis janvier 2004 le recensement de la population est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les 5 ans à raison d'une commune sur 5 chaque année. Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, il convient de calculer pour chacune d'elle des populations à une même date de référence.

La méthode retenue consiste à produire des chiffres pour chaque commune prenant effet juridique le 1^{er} janvier 2021 mais calculées en se référant à l'année milieu des cinq années écoulées soit le **1er janvier 2018**.

La population des ménages est calculée en ramenant les résultats de la collecte en 2018. Pour ce faire on utilise la tendance observée sur la commune entre la dernière population légale au 1^{er} janvier 2017 et les résultats de l'enquête de recensement de 2020.

Histogramme de l'évolution démographique de la commune de MAYRINHAC LENTOUR



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

Évolution de la population de la commune de MAYRINHAC LENTOUR

1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
699	1 278	1 336	612	855	1 003	996	989	977
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
974	1 005	1 005	985	969	914	928	841	772
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
764	753	751	657	632	600	566	521	504
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2005	2010	2015
481	442	404	405	437	439	460	519	506
	2018	-	-	-	-	-	-	-
	505	-	-	-	-	-	-	-

De 1962 à 1999 : population sans doubles comptes ; pour les dates suivantes : population municipale.

(Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis Insee à partir de 2006.)



ANTENNE RELAIS



Les objectifs du Gouvernement :

En janvier 2018, le Gouvernement, l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) et les opérateurs mobiles sont parvenus à un accord historique visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour tous les Français.

Le travail de négociation du Gouvernement et de l'Arcep a permis d'obtenir de la part des quatre opérateurs de réseaux mobiles des engagements forts et contraignants, l'un d'eux étant d'assurer une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes : il s'agit du dispositif de couverture ciblée, piloté par la Mission France Mobile.

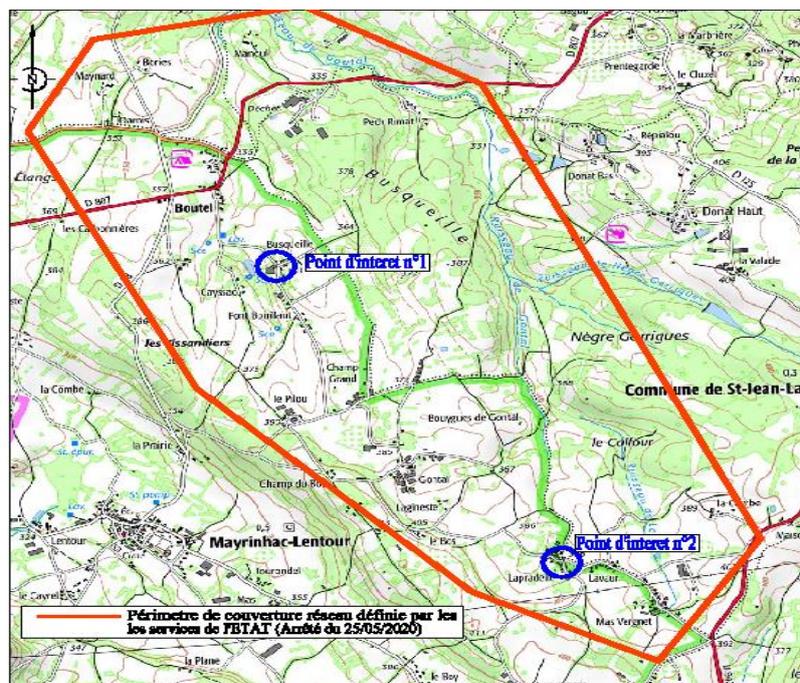
Des équipes-projets locales (Préfecture, Département du Lot...) sont chargées d'identifier les zones à couvrir.

Dans le Lot, quatre sites ont été choisis par arrêté du 25 mai 2020 : Assier, Mayrinhac-Lentour, St Chamarand et Reilhac.

La mission est menée conjointement avec la Préfecture, le Département du LOT et un Opérateur Leader. A Mayrinhac l'opérateur leader est SFR qui mutualisera l'antenne relais avec Bouygues, Free et Orange.

L'objectif de l'Etat sur le secteur choisi est de couvrir les 2 points d'intérêts suivants :

- Hameau de « Busqueille »
- Hameau de « Lapradelle »



A partir de la carte définie par l'opérateur leader, la commune est sollicitée pour faciliter la recherche des sites (terrains, points hauts existants, propriétaires...). Les sites sont ensuite étudiés et validés ou non par l'opérateur qui prend contact avec les propriétaires pour entamer les négociations.



A Mayrinhac nous en sommes à la phase où l'opérateur va procéder aux études techniques pour choisir l'emplacement le plus favorable.

Un groupe d'habitants de Mayrinhac a fait circuler une pétition qui pose la question de la nocivité de ce type d'installation et plus largement, de quel type d'avenir et de développement on souhaite pour le village. Ils ont été reçus en Mairie où chacun a pu exposer ses arguments.

Notre position d'élus est de répondre à la commande de l'Etat et de rendre un service public à la population en permettant l'accès à la téléphonie pour le plus grand nombre.

Mayrinhac fait partie des zones mal couvertes par les opérateurs de téléphonie ; plusieurs habitants de la commune se plaignent d'un manque de réseau.

L'installation d'une antenne relais permettra une couverture mobile de qualité sur toute la commune, réduisant ainsi les inégalités de traitements entre les habitants qui sont couverts et ceux qui ne le sont pas.

Un réseau mobile de qualité est nécessaire pour l'utilisation de certains services à domicile : la téléassistance pour veiller sur nos séniors (avec bracelets et téléphone mobile) ou le télétravail, qui se développe suite aux contraintes sanitaires...

Les habitants qui ont présenté la pétition ont souhaité exposer leur point de vue avec l'article qu'ils ont rédigé ci-dessous :

Le projet d'une installation d'antenne relais est en cours à Mayrinhac-Lentour, mais rien n'est encore fait. Il suscite par ailleurs des inquiétudes parmi les habitant-es et appelle chacun-e à se rencontrer un peu plus autour du problème qu'il soulève.

Les antennes relais et leurs ondes électromagnétiques : Quels impacts sur le climat, la biodiversité et notre santé?

CLIMAT

Selon un rapport de l'Agence pour le Développement et la Maîtrise de l'Energie (ADEME) en 2019, le numérique en 2018 représentait 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), c'est 2 fois plus qu'en 2016 et ce sera 2 fois plus en 2025. La multiplication des antennes relais conduit au réchauffement de notre planète, à la fois de façon indirecte (matériaux, construction) et directe (utilisation d'énergie).

« Oui mais si on passe en 5G on devrait avoir des économies d'énergie et émettre moins de CO2? »

Rien ne le prouve aujourd'hui, et des spécialistes tels que Jean-Marc Jancovici (Membre du Haut Conseil pour le Climat) pense fortement que la 5G induira très probablement plus de consommation d'énergie à travers une sur-utilisation des appareils connectés en réseau par des usagers-ères. L'ADEME, en 2019, recense 15 milliards d'objets connectés en 2018, pour 46 milliards attendus en 2030.

« De toute façon une nouvelle antenne relais ne sera pas forcément en 5G? »

La 4^{ème} génération pose déjà un problème sanitaire.

Concernant la 5G, les opérateurs comptent couvrir le pays d'ici 2030 et cela se fera progressivement. Saviez-vous que l'antenne de Saint Chignes à Saignes, ainsi que l'antenne de Lagarissal à Leyme, sont déjà en 5G? Qui a eu vent de cette information? Les opérateurs nous ont-ils tenu informé-es?

L'arrêté du 1^{er} décembre 2020 de la ville de Fontenay-sous-Bois stipule, au sujet des dépôts de dossier d'informations en mairie par les opérateurs de téléphonie, qu'à ce jour la « réserve antennaire 5G n'apparaît pas dans les déclarations préalables de travaux déposés par ces opérateurs auprès du service municipal de l'urbanisme ».

Le plan national de déploiement de la 5G prévoit la création de 3000 sites pour chaque opérateur d'ici 2022 et 8000 sites d'ici 2024.



« La hausse des gaz à effet de serre (GES) induit une hausse de température... mais une poignée de degrés en plus ou en moins ne fait pas de différence, si? »

Quelques degrés de variations sur la Terre ont un impact colossal! La planète Terre c'est comme le corps humain, avec un degré de plus on est malade. Pour se rendre compte : il y a 20000 ans, la Terre était plus froide d'environ 5 degrés : toute l'Europe était couverte d'une épaisseur de 3km de glace.

Alors que donnerait 5 degrés de plus?

Les accords de Paris de 2015 sur le climat fixent un objectif de réduction des GES de 40% d'ici 2030 sur les bases des émissions de 1990 pour rester sous le seuil des 1,5 degrés de plus d'ici à 2100 par rapport à l'époque préindustrielle.

La France, mauvaise élève, a été condamnée le 3 février 2021 par le tribunal administratif de Paris pour son inaction climatique. Le juge reconnaît son inaction de « carence fautive ».

L'inaction climatique devient juridiquement illégale en France.

Le respect des engagements internationaux – ici les accords de Paris - implique tous les acteurs (du niveau national au niveau communal)

BIODIVERSITE

Les antennes relais sont nocives pour les insectes, notamment les pollinisateurs indispensables à notre agriculture, selon une étude publiée le 17 septembre 2020 par l'association allemande pour la conservation de la nature

Parmi les conséquences: une perte d'orientation, une moindre capacité de reproduction, une perturbation du rythme jour-nuit et un affaiblissement du système immunitaire.

« D'accord mais des insectes il y en a beaucoup, alors qu'est-ce que ça peut faire une antenne en plus? »

Aujourd'hui, presque 85% de la biomasse des insectes ont disparu en Europe en trois décennies.

En cause, les pesticides, le manque d'espace et les ondes électromagnétiques.

Ce constat effrayable – notamment pour notre agriculture qui souffre déjà des sécheresses - pousse chaque collectivité à se tenir informée, à informer ses habitants et à prendre des mesures nécessaires pour conserver nos pollinisateurs.

SANTE

Un rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'Agence Internationale de Recherche sur le Cancer a classé les champs électromagnétiques potentiellement cancérigènes pour l'être humain (catégorie 2). Le rapport Bioinitiative (2007 et 2012) révèle une plus grande vulnérabilité des enfants aux champs électromagnétiques avec une augmentation de tumeurs cérébrales, de leucémies et de pathologies neurologiques, comme la maladie d'Alzheimer ou l'autisme, et une forte perturbation de l'ADN.

« La France c'est quand même un pays où l'on respecte des normes ambitieuses, non ? »

La Cour européenne fixe une tolérance de champs électromagnétiques de 0,6 V/m pour le corps. La France ne respecte pas cette tolérance européenne avec un seuil maximal de 41 V/m. Selon le rapport de Bioinitiative de 2012, le seuil de la Cour européenne est lui-même bien trop élevé.

L'appel international demandant l'arrêt du déploiement de la 5G a été adressé à l'ONU, à l'OMS, à l'UE et aux gouvernements de tous les pays. Cet appel, issu de médecins, de scientifiques et d'organisations environnementales, évoque une exposition à des niveaux de puissance des dizaines de fois supérieurs aux niveaux autorisés actuels à travers l'utilisation d'ondes millimétriques de la 5G. Cet appel fait état de données cliniques sur les dommages à l'ADN, aux cellules et aux organes et à une grande variété de végétaux et d'animaux.

On parle ici de source isolée sans tenir compte des croisements et de l'accumulation des différents champs électromagnétiques : antenne de Saignes, antenne de Mirabel, ligne à haute-tension.

« Que voulons-nous pour Mayrinhac-Lentour ? Existe-t'il une alternative ? »

Plusieurs habitant-es de Mayrinhac-Lentour sont inquiet-es.

À l'heure où les données sur notre écosystème et le climat nous rappellent l'absolue nécessité de remettre le respect de l'environnement et de notre santé au cœur de nos priorités, comment redéfinir nos besoins ?

A quel prix sommes-nous prêt-es à accéder à des services plus performants, plus rapides...?

Ce projet et les réactions qu'il suscite peut aussi créer une belle opportunité pour les citoyens/nes et leurs élu-es de se réunir et d'échanger sur les besoins et les inquiétudes de chacun-e ainsi que les moyens envisageables dans l'intérêt de toutes et de tous.



L'AUBERGE DE L'ALZOU

Malgré une conjoncture peu favorable, nous avons fait le choix de prospecter et de travailler pour la réouverture de l'auberge du village quand viendront les jours meilleurs.

A travers les questionnaires, que vous êtes nombreux à avoir remplis il apparaît que l'Auberge de l'Alzou reste un lieu important de la vie sociale de Mayrinhac.

C'est pourquoi il nous est apparu important de consolider le dossier, afin de faire des choix pérennes pour le commerce du village. Il est évident qu'ouvrir « bar restaurant chambre d'hôtes » en ces temps de crise sanitaire et économique comporte une part de risque tant pour la commune que pour les éventuels repreneurs.

En étroite collaboration avec « Cauvaldor Expansion » nous avons évalué la viabilité de ce commerce afin de trouver la solution la mieux adaptée. Il en ressort que la question du maintien de la location-gérance, comme précédemment, ou de la vente du fonds de commerce s'est posée.

Une vente du fonds peut être source de motivation pour le repreneur qui aura plus à cœur de faire prospérer son commerce et ainsi valoriser le fonds acquis.

Il faut cependant consolider juridiquement le dossier du fait de la disparition de sa clientèle liée aux fermetures et de l'absence de pièces comptables fournies par les anciens gérants. Il convient donc de démontrer que le fonds de commerce existe toujours et qu'il est toujours exploitable. Des notaires nous ont donné des exemples favorables en ce sens ; nous sommes confiants.

Une consultation du conseil municipal laisse apparaître une majorité d'élus favorables à la vente du fonds. Certains craignent de ne plus maîtriser le destin du commerce du village après une vente. Mais il va de soi que tout sera fait pour garder la destination commerciale du lieu.

Des couples de gérants se sont manifestés, des Alpes Maritimes, de Seine et Marne de plus près de Mayrinhac et une personne du secteur de Labastide - Murat. Nous avons écarté les éventuels locataires-gérants avec des projets séduisants mais peu en cohérence avec le village pour nous concentrer sur d'éventuels repreneurs du fond.



Voilà quelques semaines que nous sommes en négociation avec une personne de la région. Il est venu plusieurs fois et a été rencontré par une commission d'élus. Il connaît la région, il a fait de la restauration depuis plusieurs années. Il est lucide sur la clientèle et propose un projet cohérent. Il a une bonne santé financière, propose le rachat cash du fonds de commerce.

Une proposition de prix de rachat du fonds et de la location des murs (incluant la licence IV) lui a été soumise, il a fait une contre-proposition qui doit être étudiée et délibérée par le conseil municipal à l'heure où nous écrivons ces lignes.



L'ECOBARRI

A ce jour, une des parcelles « nues » (Lot 1) est en cours de vente (acte prochain auprès du notaire de ST CERE) mais nous n'avons reçu aucune demande concernant les 4 parcelles avec un « abri-garage ».

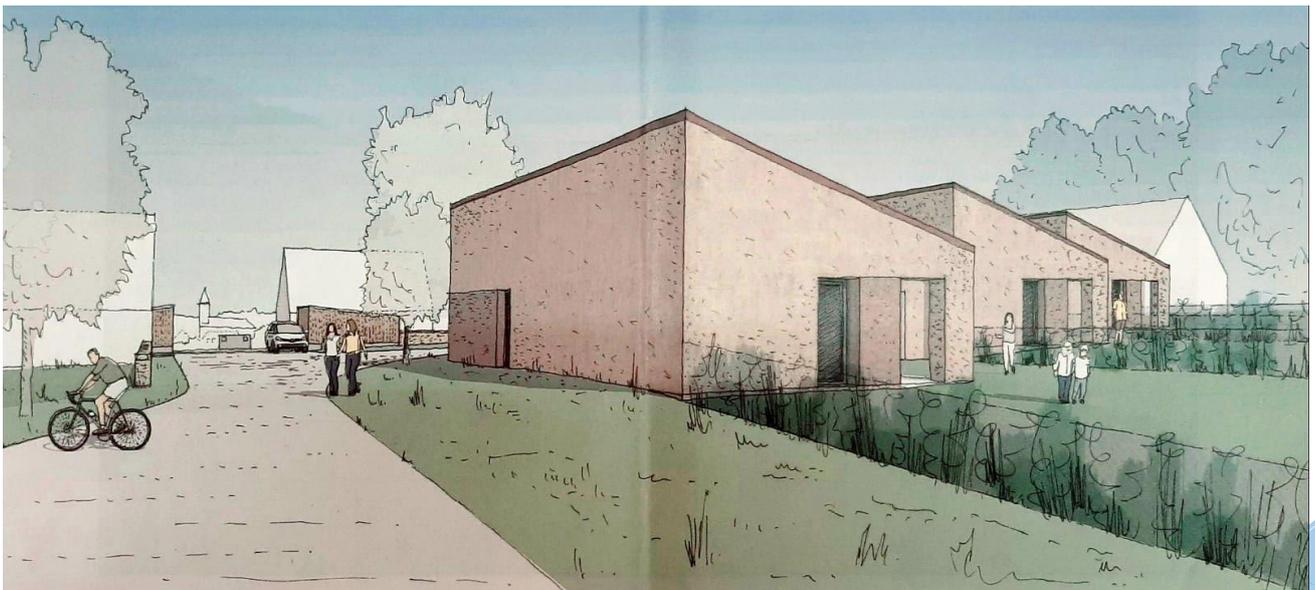
Suite au dernier bulletin communal, un administré s'est montré intéressé par les 3 terrains dédiés au bailleur social « POLYGONE » (Lot 2, 3 et 4), ainsi que par le lot 5.

Son projet était de faire bâtir 2 maisons en lieu et place de ces 4 lots situés coté « Cayrel ».

Cette offre financièrement intéressante a été étudiée avec grand intérêt par l'équipe municipale, mais comme déjà évoqué dans le bulletin précédent, les engagements pris par le conseil municipal en 2016 nous contraignent à l'heure où nous écrivons ces lignes, à ne pas donner une suite favorable à cette option.

Les différents conseillers juridiques contactés (Association des Maires de France - CAUVALDOR) nous incitent à la prudence, à ne pas prendre de risques financiers supplémentaires sur un projet qui impacte déjà lourdement les comptes de la commune.

Dès lors, et suite à la délibération donnant pouvoir à Mme Le Maire de signer le bail à construction (Conseil Municipal du 23/01/2021), le groupe POLYGONE va pouvoir engager la construction des 3 nouveaux logements sur les lots qui lui sont consacrés.



Plan des futurs logements POLYGONE qui ont été validés avec la demande de permis de construire en date du 25/06/2019



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



POURQUOI ?

La Commission Cadre de vie souhaite mettre en place en 2021, le CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Un conseil municipal, s'il le souhaite, peut décider la création d'un conseil municipal d'enfants ou d'adolescents.

Ces assemblées ont pour principal objet de sensibiliser les jeunes à la vie de leur commune et de prendre en compte leurs suggestions ou leurs projets.

La mise en place d'une assemblée de jeunes est un projet à part entière.

Un conseil de jeunes fonctionne avec le Maire, des élus de la commission cadre de vie/relation intergénérationnelle et les jeunes élus. Des bénévoles peuvent s'y associer.

La municipalité souhaite réfléchir à l'aménagement d'un espace extérieur pour les enfants / jeunes. Le CMJ peut nous aider dans ce projet mais également dans bien d'autres.

POUR QUI ?

Le CMJ est ouvert à tous les enfants, adolescents, domiciliés à MAYRINHAC LENTOUR.

Le CMJ est également ouvert à tous les enfants scolarisés à l'école de MAYRINHAC LENTOUR (en résidence ou non sur la commune).

Le personnel éducatif de l'école Notre Dame est informé du projet et s'y associe pleinement. Une séance d'information aura lieu sur le temps scolaire.

Les enfants doivent être âgés entre 8 et 16 ans, nombre de place : 10 enfants maximum.

Un mandat de 2 ans est proposé, durée nécessaire pour accompagner l'élaboration et l'aboutissement de projets.

Des élections seront certainement organisées mais à ce jour, au vu du contexte sanitaire, nous ne pouvons annoncer une date.

L'étape suivante concerne l'installation en bonne et due forme de cette assemblée et, le cas échéant, la mise en place de commissions.

La périodicité des réunions peut s'établir à une réunion entre chaque vacance scolaire, ces rencontres ayant lieu en dehors du temps scolaire.

QUOI FAIRE ?

Un conseil municipal des enfants et des jeunes doit avant tout être un espace de dialogue pour la construction de projets.

A cette condition, il est possible d'envisager des actions utiles et intéressantes.

Voici quelques exemples : création d'un logo, réalisation d'une charte du jeune élu, aménagements/améliorations des terrains / espaces de jeux extérieurs, participation à des rencontres intergénérationnelles, participation au bulletin municipal, participation/organisation à des journées citoyennes (propreté des espaces...).

Rien n'est écrit, tout est à créer ! Et cela ne peut se faire qu'ensemble.



Nous profitons ainsi de ce bulletin municipal pour informer les Mayrinhacois de ce projet.

- ⇒ **Pour les enfants, les jeunes, qui souhaitent candidater au Conseil Municipal des Jeunes, un formulaire de candidature, avec autorisation parentale pré requise et joint à ce bulletin.**
- ⇒ **Le formulaire de candidature est à remettre à la mairie avant le 31 Mars 2021.**

Enfin, si des personnes, bénévoles, souhaitent s'inscrire dans ce projet, vous serez les bienvenues.

Un grand merci par avance.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter la mairie.



NOËL DE L'ÉCOLE

Le contexte sanitaire de fin d'année, n'a pas permis aux enfants de se réunir à la salle des fêtes pour le traditionnel spectacle de Noël, suivi du goûter, offert par la municipalité aux enfants de l'école et de la MAM.



Mme le Maire et la conseillère municipale déléguée de la « commission cadre de vie », Mme Julie AYROLES, se sont rendues à l'école pour offrir un goûter individuel à chaque élève.

Elles ont été accompagnées par le Père Noël, qui a fait une arrivée remarquable...en cabriolet !
Au grand bonheur des enfants.

Il termina sa visite par la MAM, en apportant un petit cadeau individuel à chaque enfant.

La municipalité a également offert un cadeau aux enfants de la commune, âgés de moins de 3 ans, non scolarisés. Les familles n'ayant pas encore récupérées le cadeau peuvent venir le chercher en Mairie.



INFOS VOIRIE

La voirie de CAUVALDOR est divisée en 3 secteurs : Est, Centre et Ouest. Chaque secteur est composé de 25 à 26 communes avec 1 représentant par commune, plus 1 pour les communes de plus de 2 000 habitants.

Chaque secteur a élu 6 représentants qui siègent à la commission thématique.

Cette dernière a un rôle d'arbitre et valide les propositions de travaux de chaque secteur.



Pour 2020, le coût de la voirie de CAUVALDOR s'élève à 2 500 000 euros pour l'investissement et à 650 000 euros pour le fonctionnement (entretien, point à temps, ...)

Mayrinhac-Lentour est rattachée au secteur Centre qui doit entretenir 789 kms de voies. L'objectif est de faire 27 kms d'investissement par an.

Sur la commune de MAYRINHAC-LENTOUR, la voirie représente 34,6 kms de voies communales et 2,5 kms de rues et places.

En 2020, des travaux d'investissement ont été faits :

- Dans le hameau de « Laguizeyrie » (350 m)
- Sur la VC 3, du croisement de « Saut-Petit » au croisement de « La Plane » (500 m).

Ces travaux ont été faits, il est vrai, un peu tard, la météo n'était pas favorable au goudronnage. L'entreprise a pris du retard dans ses travaux à cause du 1^{er} confinement.

Une réserve a été émise avant la réception des travaux.

Pour 2021, il y aura environ 900 m de travaux prévus en investissement.

Dans les jours à venir des travaux d'entretien des fossés auront lieu.



Veillez noter qu'un cahier est à disposition à la mairie si vous souhaitez faire des remarques ou demander des interventions dans le cadre de la voirie ; ou nous indiquer des travaux à effectuer (qui sont du ressort de la mairie) sur votre hameau.

NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Afin de lutter contre le caractère invasif des frelons asiatiques et des risques qui affectent tant la sécurité publique que l'économie apicole et l'environnement, la mairie a décidé de soutenir financièrement la destruction des nids de frelons asiatiques sur le territoire de la commune, à compter du 1^{er} mars 2021.



La mairie prendra en charge ces frais à hauteur de 50 € TTC par nid.

Les bénéficiaires de cette aide sont : les particuliers, les associations et les agriculteurs, lorsque ces derniers feront appel à un professionnel agréé et formé, utilisant des modes opératoires adaptés à l'environnement.

Cette aide sera versée sur présentation de la facture acquittée et d'un relevé d'identité bancaire au nom du bénéficiaire.

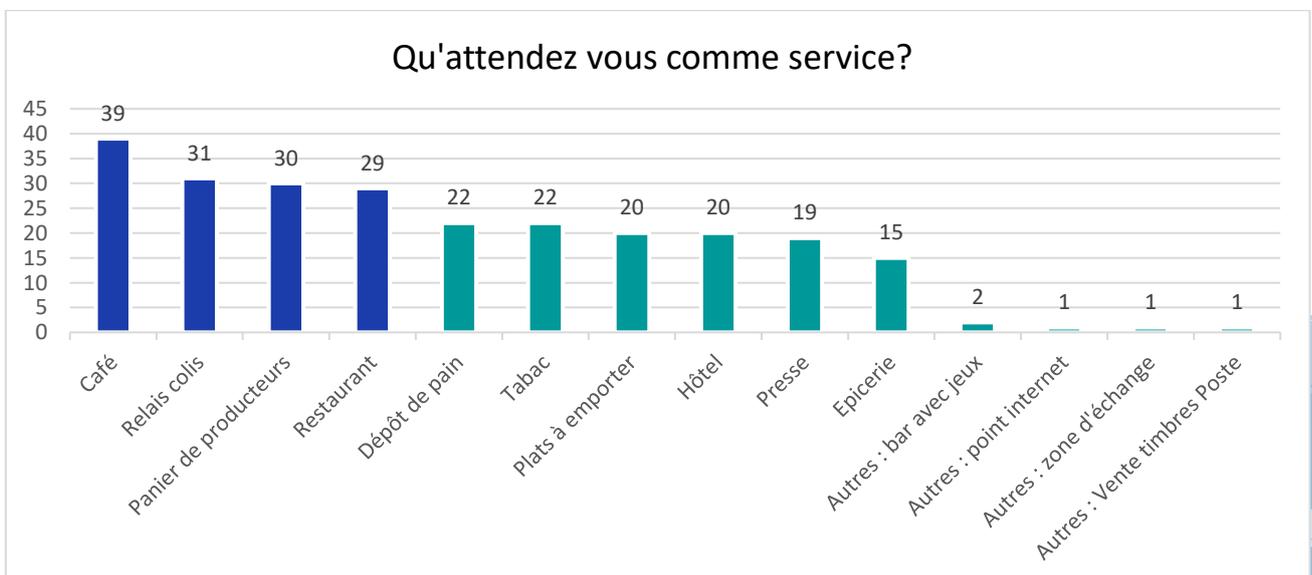


RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Vous avez été nombreux à nous retourner le questionnaire « PAROLE AUX MAYRINHACOIS » et nous vous remercions pour votre implication. Nous avons eu un très bon taux de retour de 50 questionnaires.



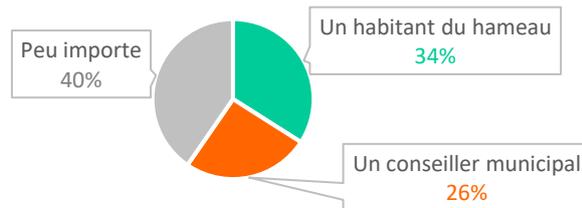
1 - AUBERGE DE L'ALZOU



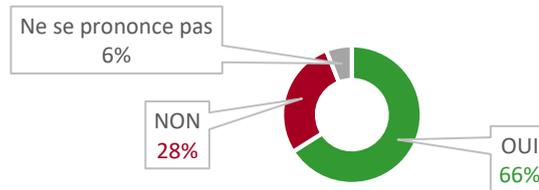


2 - SOLIDARITE

Représentant des hameaux:
Vous souhaitez être représenté par :



Seriez vous intéressé pour participer à des journées bénévoles ?



Idées et propositions pour les journées bénévoles

Deux grandes thématiques en sont ressorties :

1) Entretien du patrimoine et valeurs écologiques :

- Entretien des chemins et murs en pierre
- Entretien du petit patrimoine
- Entretien des berges de l'Alzou et des lavoirs
- Nettoyer les chemins, ramasser les déchets
- Echanges sur la gestion de l'eau
- Faire ce qui ne peut être fait par l'employé municipal

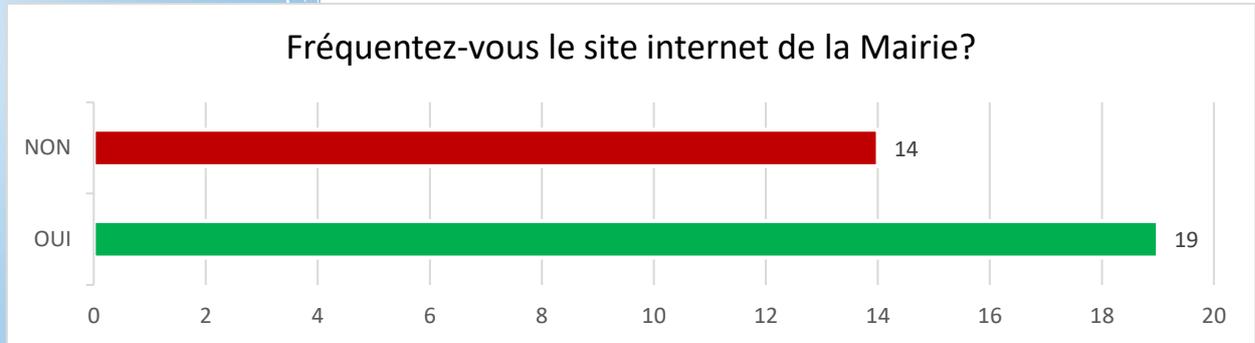
2) Entraide et échanges :

- Echange de savoirs faire
- Jardins expérimentaux, plantations, échanges autour de la taille et du jardinage
- Aide au fleurissement du village
- Aide aux devoirs
- Aide aux personnes âgées et vulnérables, visites régulières aux personnes seules, aide aux courses
- Soirées musicales à thème
- Groupe musical, orchestre ou bandas
- Atelier créatif
- Sorties sportives
- gestion et location de vélos à assistance électrique



3 - COMMUNICATION

⇒ Ces questions ont été posées uniquement sur les questionnaires papiers (et non sur Facebook)



<p>Si OUI que consultez-vous ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Les informations de la commune -Les sites administratifs -Les associations -Les coordonnées des artisans -Les horaires d'ouverture -Les horaires de la bibliothèque -Les comptes rendus de réunions de conseil -Les annonces officielles -Les évènements à venir -Les arrêtés -Le journal « Le Petit Mayrinhacois » 	<p>Si NON pourquoi ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Pas d'ordinateur -Ne connaissait pas son existence -Trop âgé -Pas eu besoin -Pas le réflexe -Préfère le papier -Pas grand-chose dessus
---	--	---------------------------------	---

Quelles informations souhaiteriez-vous trouver sur le site internet de la commune ?

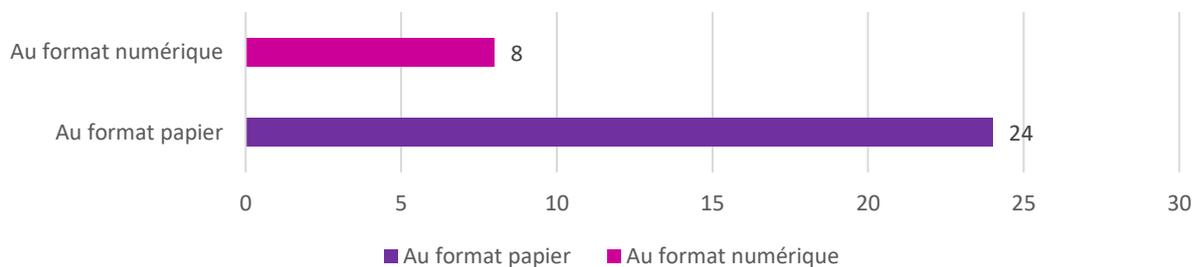
<ul style="list-style-type: none"> -Tout ce qui concerne la commune, la vie du village... -Le journal « Le Petit Mayrinhacois » -Les projets et leur degré d'avancement -Les décisions importantes -Les animations dans la commune, les activités culturelles -Infos sur les associations, l'école, et les commerces -Les références des artisans et des producteurs locaux -Le budget, le prévisionnel, et ce qui a été réalisé -Les comptes rendus de conseil municipal -L'état civil -Les infos pour effectuer certaines démarches administratives/ comment s'adresser au bon endroit -Une grande transparence sur la politique du village -Que les visiteurs puissent faire des suggestions -L'état de nos écosystèmes
--



Quelles informations souhaiteriez-vous trouver dans « Le Petit Mayrinhacois » ?

- Tout ce qui concerne la commune
- Les projets, les dernières nouveautés sur la commune
- Les décisions
- Le budget
- Déroulement des dernières manifestations sur la commune
- Les évènements et manifestations à venir
- Festivités des villages alentours
- Résultat du questionnaire
- Informations sur les actions Cauvaldor
- Tout ce qui s'est fait dans l'année 2020
- La valorisation d'éventuelles initiatives citoyennes ; notions de solidarité et fraternité
- Rappel des règles de civisme (déchets déposés devant les poubelles, vitesse des véhicules, tapage nocturne)

Comment préférez vous recevoir le bulletin municipal ?



1°) Les réponses concernant l'**Auberge de L'Alzou** permettront au futur repreneur de connaître les attentes des habitants de la commune.

Il en ressort que la partie épicerie n'est pas un point essentiel attendu par les Mayrinhacois. Par contre il serait intéressant de développer de nouveaux services dans le commerce comme un « Relais Colis » ou encore proposer des paniers producteurs.

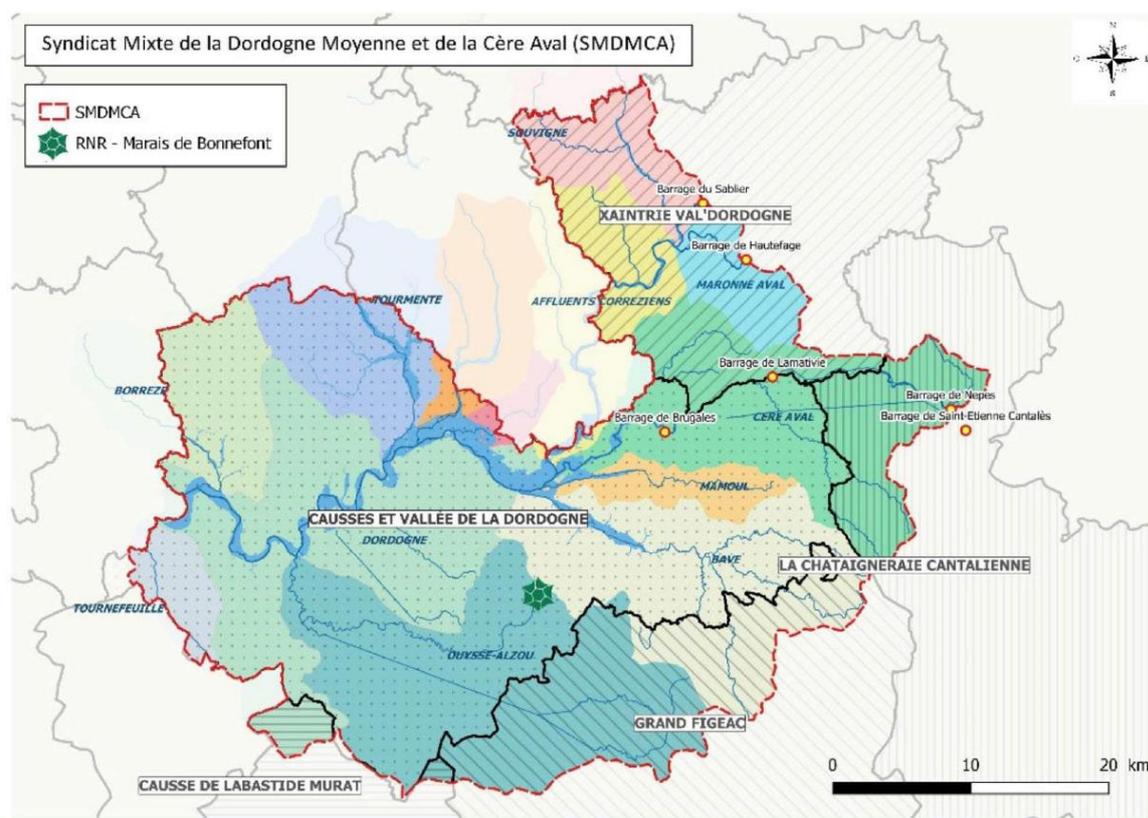
2°) Une majorité d'entre vous est favorable à des **journées bénévoles** ; nous allons donc réfléchir à des journées citoyennes autour des 2 grands thèmes qui en sont ressortis : entretien du patrimoine communal et entraide/échanges.

3°) Quant au **site Internet de la Mairie**, au vu des réponses dont vous nous avez fait part, il paraît évident que celui-ci est à revoir, car la plupart des demandes de documents ou d'informations que vous souhaiteriez avoir sur le site sont déjà présentes ...mais apparemment difficile d'accès.

Nous allons donc réfléchir à une révision du site Internet pour rendre celui-ci plus intuitif et en faciliter la navigation pour la recherche d'informations.



Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Réserve naturelle est gérée par un nouveau syndicat : le SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CÈRE AVAL, dont voici le périmètre.



Le syndicat s'étend sur les départements du Lot, de la Corrèze et du Cantal.

Objectifs du Syndicat Mixte SMDMCA

Le syndicat ne pourra intervenir que dans le cadre de missions qui relèvent de l'intérêt général et répondent aux objectifs suivants :

- Réduction de la vulnérabilité des enjeux humains aux impacts des inondations
- Préservation, entretien, restauration du fonctionnement des milieux aquatiques ou d'une fraction de bassin hydrographique, en vue de préserver/restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau et le bon état des eaux ou de concourir à la réduction de l'aléa inondation
- Valorisation de l'espace rivière, des milieux aquatiques et des milieux naturels
- Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Pour atteindre ses objectifs, le syndicat exerce les compétences suivantes :

C 1. Compétence générale exclusive : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les inondations (GEMAPI), correspondant aux items suivants de l'article L.211-17 du CE:

- 1° L'aménagement d'un bassin hydrographique ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 5° La défense contre les inondations ;
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

C 2. Compétences particulières complémentaires à la GEMAPI :

Missions assumées au titre de l'intérêt général parallèlement aux obligations imposées aux propriétaires, qui peuvent répondre de manière générale à tout objectif du syndicat ou de manière complémentaire et intégrée aux objectifs fixés dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI.

C 3. Animation et gestion de la RNR du marais de Bonnefont

Toutes les actions menées sur la Réserve (fonctionnement et investissement) sont financées par la Région Occitanie, l'agence de l'eau Adour Garonne et CAUVALDOR.

L'ensemble du personnel du Syndicat (service GEMAPI) est dans les locaux administratifs à Creysse et le personnel de la Réserve est à Thégra dans les anciens locaux de la Communauté de communes.

Contact SMDMCA – Château Neuf – 46600 CREYSSE : 05.65.32.27.38

Contact Réserve – Les Ségalas – 46500 THEGRA : 05.65.38.62.56

LES RESERVES NATURELLES EN FRANCE: 3 GRANDES MISSIONS

PROTEGER pour mieux préserver

Une Réserve naturelle est un espace protégé, qui réglemente certaines activités ou certains comportements susceptibles de porter atteinte aux milieux naturels, à la faune, à la flore et aux éléments géologiques.

La délibération n°11/02/07.01 de la Commission Permanente du 10 février 2011 précise le règlement et les mesures de protection applicables. La délibération est consultable à l'accueil de la Réserve et sur le site internet de la Réserve ainsi que sur le site Réserve Naturelle de France.



L'Office Français de la Biodiversité et la gendarmerie nationale sont membres de l'organe décisionnel de la Réserve et participent à la mise en place des activités de Police de la Nature avec l'agent commissionné de la Réserve.

Des panneaux sont installés aux différentes entrées de la Réserve et informent des règles à tenir sur le site. Les infractions à cette réglementation donnent lieu à des Procès-verbaux et/ou des amendes forfaitaires.

Cela fait maintenant de très nombreuses années que le personnel de la Réserve sensibilise l'ensemble des visiteurs et usagers aux règles à respecter. Compte tenu de l'augmentation du nombre des infractions qui sont constatées, la surveillance et les procédures vont être encore renforcées.



GERER pour la biodiversité

En 2020, des chantiers de gestion des milieux naturels ont été réalisés par l'équipe technique de la communauté de communes et en partenariat avec un Institut Médico-Educatif et le CFA de Lacapelle Marival.

De même, des travaux ont été menés sur une parcelle difficile d'accès aux engins motorisés. Le personnel de la Réserve a travaillé avec Julien Taillefer de la ferme de Siran à Loubressac. Celui-ci est intervenu avec son cheval Quicky pour de l'arrachage de fourmières sur une prairie humide ayant tendance à s'embroussailler et de la fauche sur une mégaphorbiaie (habitat de zone humide à végétation haute). Il s'agit là, d'un essai de travaux sur 2 types de milieux spécifiques du marais. Nous saurons assez vite (1 à 2 ans) si cette méthode est bénéfique. La parcelle en question est une zone à forts enjeux naturalistes : présence de papillons protégés et remarquables (Damier de la Succise, Nacrés, Miroir) et présence de plantes assez rares, hôtes de certaines espèces de papillons. La problématique réside dans le fait que si la plante disparaissait le papillon disparaîtrait également.



En 2020, des suivis naturalistes ont été menés par le personnel de la Réserve. Ces suivis permettent de suivre l'évolution des populations de certains groupes d'espèces (amphibiens, papillons, libellules, oiseaux, plantes) et/ou de compléter la connaissance de la Réserve. Chaque année, ces suivis apportent leur lot de surprises : découverte de nouvelles espèces, observations insolites, ...

Chaque année, en fonction également de ces suivis, les pratiques de fauche et la période de pâturage peuvent également être adaptées avec les agriculteurs à qui sont prêtées les parcelles.

Cette année, suite aux décisions gouvernementales, la Réserve a été interdite d'accès aux publics. Pendant ces semaines de confinement, certaines espèces d'oiseaux et de reptiles ont occupé les sentiers et l'aire d'accueil pour s'y reproduire ou bien y nicher. Par la suite, le déconfinement a eu des incidences négatives sur ces espèces qui ont dû abandonner les nids ou bien les jeunes oiseaux. Plusieurs cas de mortalité ont été constatés.



SENSIBILISER pour mieux comprendre

La Réserve naturelle du marais de Bonnefont a attiré cette année encore près de 8700 personnes sur le sentier, sans compter les habitués de l'aire de jeux, et les pique-niqueurs occasionnels.

Les activités pédagogiques scolaires et extra scolaires :

L'animatrice a été au contact de **30 classes, 476 élèves** en écoles, centre de formation professionnelle, structures d'handicapés et centres de loisirs.

Etaient prévus **546 enfants** supplémentaires, sur la période de confinement (avec fermeture des écoles). Le nombre d'enfants accueillis aurait augmenté par rapport à 2019 si ces classes avaient pu venir.

Les manifestations locales, régionales et nationales grand public et les animations grand public :

Durant l'année 2020, **218 personnes** ont pu être accueillies et accompagnées sur environ 14,5 journées (en cumulé).

Malgré le contexte lié à l'épidémie de Covid, à un grand nombre d'animations à destination des scolaires qui a été annulé au printemps, au nombre de participants limité sur les animations à destination du grand public, et à toutes les adaptations mises en œuvre sur la protection de tous, gestes barrières, masques ou visière, distanciation physique, désinfection du matériel pédagogique, limitation du matériel en prêt entre personnes, limitation du nombre de personnes par séance à 10 individus, la réserve a réussi à mener des interventions, pour environ la moitié du public habituellement encadré, et également la moitié des jours d'accompagnement.



En 2020, une nouvelle aire de jeux a été installée à l'accueil de la Réserve.



Les visites et activités organisées sur la Réserve sont autant d'occasions de faire découvrir la commune de Mayrinhac-Lentour aux lotois comme aux vacanciers.



Le 11 février 2021, cela fait 10 ans que le marais est classé en Réserve naturelle régionale et cela fait aussi 20 ans que le projet de restauration et d'aménagement pour l'accueil du public débutait.

POUR TOUTE QUESTION OU INFORMATION

N'hésitez pas à prendre contact avec

LE PERSONNEL DE LA RESERVE

Sonia RECOPE au 06 78 00 93 07

Anne-France POILLION au 06 47 52 68 38

La MAM « LES BOUT'CHOUX »

La MAM « Les Bout'Choux » se situe dans le centre de notre village, juste à côté de la mairie.

C'est un endroit exclusivement destiné à l'accueil des petits. Une grande pièce de vie où se passent les activités de la journée (activités manuelles, lecture, comptines, motricité, jeux et puzzles), une cuisine équipée d'un four permettant les ateliers des petits cuistots et 3 grandes chambres à l'étage où chaque petit a son lit personnel.

Sylvie et Thérèse, les deux assistantes maternelles agréées accueillent les petits, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h. La capacité de la MAM est de 8 enfants âgés de 2 mois à 3 ans environ.

Cette « mini-collectivité » aide les enfants à se familiariser en douceur avec leur future vie scolaire qui elle se fait en collectivité. Pour cela les petits apprennent à attendre leur tour, à prêter et à jouer et participer aux activités à plusieurs.

A l'heure actuelle, il reste 2 places libres de suite.

Suite à l'épidémie de COVID, il nous a fallu réaménager l'espace des petits et surtout investir dans un matériel de motricité pour les plus grands afin de compenser au rangement de beaucoup de jouets que les petits portent facilement à la bouche. Il nous a fallu aussi investir dans des produits de désinfection plus onéreux et du drap d'examen (comme les tables de médecin) pour la table à langer.

A ce jour nous aimerions pouvoir changer le réfrigérateur-freezer car le nôtre qui appartient à la mairie est un peu triste et notre radio n'accepte plus les CDs.

⇒ **Si vous avez un frigo en bon état ou une radio CD qui fonctionne bien et que vous n'utilisez plus, nous serions très heureuses de leur offrir un nouveau foyer**

Si vous ou votre entourage êtes intéressés par une place pour un petit dans notre MAM ou si vous avez un don à nous faire, n'hésitez pas à nous contacter au 05.65.34.23.36 aux heures d'ouverture (évitez s'il vous plait la tranche horaire 11h30 – 14h). Merci par avance.

Sylvie et Thérèse



LA VIE DE LA PAROISSE



Un panneau sur l'histoire de l'église, rédigé par le Pays d'Art et d'Histoire de Cauvaldor, fut récemment apposé à droite, à l'entrée du porche.

A l'instar de la vie de toutes les associations, la vie de la paroisse a été ralentie au cours de l'année 2020.

Les célébrations de Pâques, fête essentielle pour les chrétiens, n'ont pas pu avoir lieu.

Notre église : Saint Pierre à Liens.

Le dimanche 1^{er} novembre à 15h, les fidèles ont assisté à la messe de la Toussaint avant de se recueillir sur la tombe des familles.

Début décembre, des bénévoles ont installé une très belle crèche à l'église ; le 25 décembre, à 18h, le Père Christian Durand, curé du groupement paroissial de St Céré, a célébré la messe de Noël devant une trentaine de paroissiens.



Au cours de cette année, nous avons accompagné pour leur dernier voyage :
André ROUMIEUX, Marinette THAMIE, Albert TRUEL

Trois enfants de l'école Notre-Dame préparent dans la joie leur première communion ; la date sera précisée ultérieurement.

RAPPEL :

La paroisse de Mayrinhac est intégrée au groupement paroissial de St Céré qui compte 15 clochers, auxquels il faut ajouter le secteur de Sousceyrac.

La messe est célébrée dans notre église le 4^{ème} dimanche des mois impairs (janvier, mars, mai...).

Pour joindre le Père Christian Durand : 06 71 47 47 06
courriel : abbe.durand.christian@orange.fr

ECOLE NOTRE DAME

La très particulière rentrée scolaire de cette année s'est faite dans la joie et le bonheur des retrouvailles au sein de l'école Notre Dame. Elèves comme personnels étaient ravis de se retrouver et, ce qui semblait apparaître comme des contraintes sanitaires, s'est transformé en nouvelles habitudes rapidement intégrées par tout le monde

Tous se doutaient que l'année scolaire à venir ne serait pas tout à fait comme les autres ; c'était sans compter sur les diverses restrictions et déconvenues que nous réserverait le virus les mois avançant...

Quoi qu'il en soit, l'école a pour cette année scolaire accueillie quarante élèves plein de vie et très heureux de se retrouver.

Mme BRUNET Pauline, qui fut élève dans l'école, est la nouvelle enseignante de la classe des CE1 CE2 CM1 et CM2, Mmes SINATTI Nadine et FLAHAUT Marie-Laure quant à elles, continuent à enseigner dans la classe de TPS PS MS GS et CP.

Au quotidien, ce sont toujours Mmes ROUSSENQUE Francine et ERASTE Sylvie qui accompagnent les enseignantes lors des temps de classe et qui s'occupent des enfants pendant les temps périscolaires (garderie et pause méridienne).

Mme CONTENSSOU Emma poursuit la direction de l'établissement ainsi que celle de l'école Notre Dame d'Alvignac et l'école Sainte Hélène de Gramat.

Mme LABARBE Anne-France est, pour cette année, venue renforcer l'équipe en tant qu'Accompagnante d'Elève en Situation de Handicap.



Comme chaque année, l'équipe a choisi un grand thème de travail afin de donner du sens à tous les apprentissages menés. Il s'agira cette année de s'intéresser à l'eau.

Par conséquent, les actions scolaires vont graviter autour de cette thématique ainsi que les divers grands projets de l'année.

Dans cette optique-là, un séjour au Lioran a été organisé et aura lieu à la fin du mois de mars. Les élèves auront la chance de pouvoir découvrir la montagne, ses richesses et prendre du plaisir à glisser sur l'eau devenue neige. Des projets se dessinent avec l'association Patrimoine et Culture autour de cette thématique en intégrant en sus des objectifs liés à l'éco responsabilité des élèves.

Un petit journal d'école est rédigé de manière régulière par les élèves à partir du CP et met en scène des moments de la vie de l'établissement. Les élèves l'agrémentent de dessins, charades et autres petites annonces. Le prochain numéro est toujours attendu avec beaucoup d'impatience.

Cette année, une nouveauté se met en place. Il s'agit de l'apprentissage de l'espagnol de manière régulière à partir du mois de janvier. Mme Marion BOULDOIRE, professeure d'espagnol au collège Sainte Hélène de Gramat viendra dans les classes faire découvrir la langue aux enfants en leur permettant de travailler l'oral par des chants et saynètes. M. BODIS Lionel, continuera d'enseigner l'informatique aux élèves.



Au cours de l'automne, les élèves de l'école ont eu la chance de participer à divers ateliers proposés par le Forum des Sciences à Gramat. Ces ateliers ont permis à chaque élève de faire de jolies découvertes. De régulières visites à la bibliothèque du village seront organisées et, dès qu'il sera possible de s'y rendre, les élèves iront régulièrement assister à des représentations théâtrales ou musicales proposées par le Théâtre de l'Usine à Saint Céré.

En dépit de la crise sanitaire traversée par notre pays, l'équipe toute entière œuvre au mieux afin de permettre aux enfants de pouvoir partager des moments conviviaux et agréables. Comme chaque année, les enfants ont participé à une course pour laquelle les bénéfices réalisés seront reversés à l'association AFM du Téléthon. Dans le même ordre d'idée, comme les années précédentes, la municipalité aurait aimé offrir aux enfants de l'école un spectacle avant les fêtes de fin d'année. Les conditions n'étant pas réunies pour qu'un spectacle se joue, le Père Noël a décidé de faire le show, arrivant en voiture décapotable directement dans la cour de l'école. Petits et grands se souviendront longtemps de cette arrivée extraordinaire.

L'école a offert à chacun des enfants un livre et du matériel pour les classes. L'association des parents d'élèves de l'école (l'APEL) a également offert du matériel pour les enfants de l'école.

L'école Notre Dame accueille des élèves à partir de l'âge de 2 ans en s'adaptant au mieux à leurs besoins.

Par son authenticité, son cadre exceptionnel et son fonctionnement notre établissement est riche de valeurs fortes comme la tolérance, le respect de l'Autre et la bienveillance. La rigueur, du goût de l'effort et de la persévérance sont également inculquée à nos élèves.

L'école est organisée de manière à ce que les enfants aient classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Une étude dirigée est assurée par les enseignantes. La garderie accueille les enfants à partir de 7h30 et jusqu'à 18h le soir.

Il est d'ores et déjà possible de procéder à l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire 2020/2021.

Pour ce faire, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Mme CONTENSSOU par email (ecolenotredame.mayrinhac@ec-mp.org) ou par téléphone au 05.65.38.24.29.

Si le cœur vous en dit, n'hésitez à suivre les aventures de nos petits écoliers via la page Facebook de l'établissement.



L'association de parents d'élèves est présente au sein de l'école.

Le bureau de l'APEL de notre école est composé comme suit :



Hélène FRESSARD, présidente
Sabrina BROUQUI, vice-présidente
Marion LAPORTE, trésorière
Delphine RABOZZI, trésorière adjointe
Séverine ESPIRAT, secrétaire

L'APEL organise tout au long de l'année (lorsque le contexte le permet) des manifestations : quine, chasse aux œufs, repas lors de la kermesse...

Les recettes de ces manifestations ont permis d'acheter des jeux pour la cour de récréation, des jeux de société, des équipements pour les classes... L'association participera financièrement à la sortie scolaire du Lioran.

Nous espérons cette année pouvoir maintenir la chasse aux œufs de Pâques, prévue pour le dimanche 11 avril.



AMICALE DES AINÉS DE L'ALZOU



Si l'année 2019 fût assez riche en activités, « une vingtaine » entre sorties, voyages, repas, journée interclub, journée inter-génération et les différents ateliers :

- lundi après-midi, atelier informatique
 - mardi après-midi, activités créatives, jeux de cartes ou divers
 - mercredi après-midi, marche promenade
 - vendredi après-midi, marche découverte
- + Participation et échanges avec les clubs voisins, concours de belote, voyage, sorties d'une demi-journée, journée de la forme avec le secteur de Gramat.

Pour les Aînés, 2020 fût une année blanche ou presque, avec simplement en janvier la galette des rois et fin janvier l'Assemblée Générale suivie d'un goûter ; en février ce fût le banquet annuel animé. En mars, toutes les activités ont été suspendues.

En septembre, un pique-nique a eu lieu au Marais de Bonnefont, et les activités ont repris jusqu'au mois de novembre. En décembre, malgré le confinement, nous avons offert des chocolats aux dames et une bouteille de Bordeaux aux messieurs.

Nous remercions Madame le Maire et son Conseil Municipal pour l'aide précieuse qui nous est octroyée.

Une pensée pour les adhérents et anciens adhérents qui s'en sont allés :

- André ROUMIEUX
- Marinette THAMIE
- Albert TRUEL

Pour 2021, nous attendons la levée du confinement pour établir notre calendrier de manifestations. Nous restons mobilisés, préservons nos relations, restons en mouvement. Cette crise sanitaire nous fait prendre conscience de la nécessité de faire face collectivement et individuellement, de nous adapter et de nous transformer.

Les Aînés de l'Alzou souhaitent à vous toutes et à vous tous, grands et petits, une année 2021 pleine de douceur, de tendresse, de réussite et une bonne santé.

ASSOCIATION PATRIMOINE ET CULTURE DE MAYRINHAC-LENTOUR

Bref historique : l'association, loi 1901, a été créée le 6 mars 2004 ; les statuts ont été déposés à la sous-préfecture de Figeac.

Ses objectifs :

- sauvegarder et rénover le patrimoine architectural et le petit patrimoine du village.
- développer des actions culturelles en privilégiant le lien social ; c'était l'essentiel des Rencontres de Mayrinhac qui se sont déroulées pendant 10 ans.
- préserver, mettre en évidence les lieux de mémoire.

Sa première opération : travailler, avec la municipalité, au projet de restauration des peintures de l'église. Fortement soutenue, par les maires qui se sont succédés : Paul Campros, Jacquy Sirieys, Michelle Bargues, l'association a lancé une souscription ; de nombreux bénévoles se sont mobilisés, la municipalité, maître d'œuvre a obtenu des aides ; le chantier a débuté en 2010 pour se terminer en 2011.

De l'avis de tous ceux qui rentrent dans l'église, le résultat de la restauration est magnifique : « une des plus belles églises rurales du diocèse » selon Monseigneur Turini, évêque de Cahors, lors de l'inauguration.



L'association en chiffres : en 2019, 70 adhérents et 15 artisans et commerçants de la commune apportent leur soutien. L'adhésion simple: 10 €; artisans et commerçants : 30 €

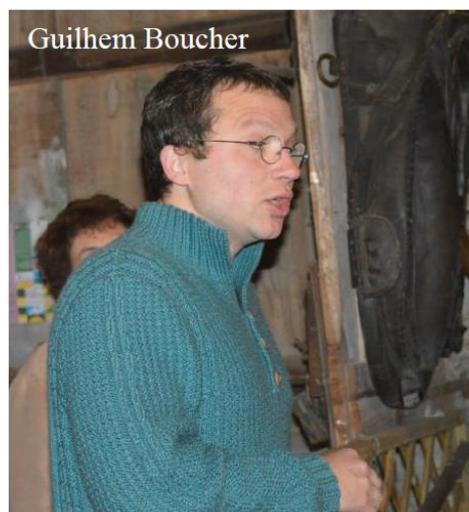
L'association est ouverte à tous : ceux qui sont intéressés par le patrimoine, ceux qui souhaitent s'investir pour que vive leur village.

Le conseil d'administration se compose de 14 membres.
Le bureau : Alberte Bergognoux, présidente
Annie Counord, vice-présidente
Isabelle Clary, secrétaire
Chantal Gary, trésorière
Jacqueline Rouaix, trésorière adjointe

Le site de l'association www.patrimoine-et-culture.org est mis à jour par Yves Teulet.
Messagerie : patrimoine_culture_mayrinhac@laposte.net

L'association en période de Coronavirus :

Si l'année 2019 fut riche en animations (concerts, marché gourmand, théâtre, inauguration de l'exposition d'outils anciens à l'atelier Grangié) l'année 2020 ne nous a permis que 2 soirées.



Guilhem Boucher

La première en février avec le conteur Guilhem Boucher de l'association La Granja, et la seconde en septembre avec le chanteur et musicien Ki Bongo. Ce dernier anima, en journée, un atelier instrumental avec enfants et adultes ; il réussit à créer un petit orchestre qui se produisit en première partie de soirée.

Pour l'une et l'autre de ces animations, le public a été conquis.



Ki-Bongo et l'atelier



En cette année 2020 l'association a perdu un ami très cher en la personne d'André Roumieux. Il fut à l'origine de la création du petit conservatoire d'outils anciens, à l'atelier Grangié. Avec enthousiasme il proposa et installa sa formidable collection de sabots et autres documents anciens. Un hommage lui fut rendu à l'atelier en présence de ses enfants et de nombreux amis le 19 septembre.

Nous ne l'oublierons pas.

Cet automne, nous avons pu améliorer et moderniser l'éclairage de cet atelier afin que les différentes parties soient mises en valeur.

Pour visiter ce conservatoire d'outils anciens, très instructif, il suffit de téléphoner à Francis Birou ou Annie Counord.

Des projets pour 2021 ? Pourquoi pas ?

Il est difficile d'avoir de la visibilité pour l'avenir proche, toutefois nous pensons reprendre un thème majeur prévu pour 2020 : **l'éco-responsabilité, avec une animation au printemps.** Nous sommes en train d'y travailler.

Le marché gourmand, qui nous permettrait de retrouver une ambiance festive, devrait avoir lieu **le samedi 24 juillet** ; souhaitons que cela soit possible.

En 2021, **la Réserve Naturelle du Marais de Bonnefont** fête le dixième anniversaire de sa reconnaissance régionale ; Sonia Récoppe et Anne-France Poillon préparent cet événement auquel l'association Patrimoine et Culture va se joindre. **Date prévue début juillet.**

Pour l'instant, le collectif « Entre chênes et galets »* dont nous faisons partie, est en sommeil.

* association CAP Loubressac + Sauvegarde du château de Taillefer + Patrimoine et Culture



LES BOULES DE L'ALZOU



Champion d'Europe vétéran 2019
Christian Lagarde

CDCV le 12-03-20
à Mayrinhac-Lentour
avec Gourdon 1
et St-Céré 2



CDCV 2020
1ere DIVISION Groupe 2
2eme Journée,
le 1er septembre 2020

Championnat du Lot
Doublette vétéran
Le 8 septembre 2020 à Puy L'Evêque
Jean-Louis Rigouste et Didier Bes
perdent en 1/4 de final

CDC Open 2020 1ere série GROUPE 4
2eme journée, le 27 septembre 2020
Mayrinhac-Lentour => Équipe Mixte

CDCV 2020 1ere DIVISION Groupe 2
Classement final, tous 5 matches :
1° Gourdon (1) 15 pts (+124)
2° Concorès 13 pts (+44)
3° Mercuès (1) 11pts (+28)
4° Sauzet (1) 9 pts (-12)
5° Mayrinhac-Lentour (1) 7 pts (-72)
6° Pétanque Cadurcienne (2) 5 pts (-112)



CDC Open 2020 1ere série GROUPE 4
Phases finales, le 25 octobre à Concorès :
En 1/2 finale, à 14h30 :
Concorès (1) 22 / Mayrinhac-Lentour (1) 14
En 1/4 de finale, à 8h30 :
Concorès (1) 24 / Lacapelle-Marival (1) 12
Mayrinhac-Lentour (1) 22 / Vers 14
Classement final, tous 3 matches :
1° Mayrinhac-Lentour (1) 8 pts (+28)
2° Lacapelle-Marival (1) 7 pts (+40)
3° Leyme 6 pts (-4)
4° Montet et Bouxal (1) 3 pts (-64)

LES BOULES DE L'ALZOU

(suite de la page 1)

Coupe de France 2020
Le 17 juillet 2020 1er tour départemental
Bédrier 10 / Mayrinhac-Lentour 21

Coupe de France 2020 au niveau départemental
Au 2eme tour (date butoir le 13 septembre) :
St Géry 17 / Mayrinhac-Lentour 14

Coupe du Lot 2020
Résultats des 1/4 de finales
Pétanque Biarnaise 13 / Mayrinhac-Lentour 18

1/2 finales => Reste à jouer
Pétanque Cadurcienne / Mayrinhac-Lentour

les derniers matchs de coupe du Lot 2020
sont pour le moment reporté



Le 18 octobre 2020
En quart de finale de la coupe du Lot,
Mayrinhac-Lentour s'impose
sur le score de 18 à 13 face
à une belle équipe de Biars



le Vendredi 21-02-20
à Latronquière,
Remise des récompenses aux
champions du Lot 2019
du Secteur Nord
en triplette mixte
«2018 et 2019»



Lors du 63eme
Congrès Départemental
qui s'est déroulé le 16 janvier 2021 à Cahors.
Thierry Landes chef du secteur Nord
a récompensé l'investissement de
Christophe Mathieu



Cela fait déjà un an que nous avons
Facebook "Les Boules de l'Alzou"
Merci à JESSICA qui nous permet d'avoir
des nouvelles au niveau de notre club
au fur et à mesure ainsi que pour
son livre photos sur les 30 ans du club.
Pour ceux qui n'ont pas Facebook
ci-dessous lien fait par Francis Birou
pour accès aux sites concernant la pétanque
sur la page des Boules de l'Alzou
<https://www.mayrinhac-lentour.fr/petanque/>
Avec aperçu en pdf de nos saisons 1987 à 2019
Dont Bulletins fait par Yves Teulet de 2008 à 2016
plus concours de Quille entre communes voisines
Avec les jeux de quilles de René Malbec

Nos saisons sportives qui se déroule de janvier à décembre, cette année 2020 fut une saison blanche.
A la suite des directives de la F.F.P.J.P. et du CD46 suivant les décisions gouvernementales,
nous avons pu reprendre partiellement notre activité sportive tout en respectant les protocoles cités sur les
phases de reprise d'activités. Dans l'attente de pouvoir reprendre nos activités dans des conditions normale

LES BOULES de L'ALZOU vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2021
Merci à vous tous, grâce à vous notre club continue à vivre. Prenez soins de vous.



Comité des fêtes

Tout d'abord l'ensemble du comité des fêtes tient à vous souhaiter tous ses vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2021.

L'année qui vient de s'écouler a été une année très particulière comme vous le savez. A notre grand regret nous n'avons donc pas pu organiser de manifestation.

L'assemblée générale de l'année précédente a connu un franc succès ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années, mais malheureusement nous n'avons pas pu oeuvrer avec cette nouvelle équipe au vu de la crise sanitaire actuelle.

L'assemblée générale de cette année n'a pas pu avoir lieu à cause des distanciations sociales obligatoires à respecter, de ce fait le bureau est maintenu comme l'année précédente.

Néanmoins nous tenons à remercier la municipalité qui n'a pas cessé d'apporter son aide au sein du comité malgré qu'il n'y ait pas eu de manifestation.

Nous espérons pouvoir vous retrouver très vite dans nos prochaines festivités.

L'ensemble du comité.



LES CADETS DE L'ALZOU



Suite au départ de Katia Pinquié au poste de présidente pour raison professionnelle, Laëtitia Chalié a été élue pour la remplacer.

Cette saison 2020-2021 est marquée par l'engagement d'une équipe réserve après le retour de quelques joueurs au club et la signature de nouveaux: au total une bonne quinzaine sont venus étoffer l'effectif. Tout ceci a permis de mettre un peu de compétitivité au niveau des joueurs et d'essayer d'élever notre niveau de jeu. Pour cela, Gaëtan Bessière de retour au club, est venu épauler Lionel Cros pour assurer les entraînements.

Après un début de championnat un peu difficile de l'équipe réserve, les 3 derniers matchs disputés se sont soldés certes par une défaite mais seulement par un but d'écart. Tout ceci peut présager de bons résultats dans la suite de la compétition.

L'équipe première a débuté cette saison en fanfare: après 6 journées de championnat et 6 victoires, meilleure attaque et meilleure défense, elle prend la tête du classement avec 2 points d'avance sur les poursuivants et de plus avec un match de retard.

Suite à l'épidémie de COVID, la compétition est arrêtée depuis le 25 octobre et le club ne sait pas si le championnat va reprendre.

Les manifestations habituelles (quine, far levé, grillades) seront reportées.

Malgré tout la distribution des calendriers a été assurée.

Nous remercions les personnes qui se sont impliquées dans cette tâche, nos fidèles sponsors les dirigeants, les joueurs, les supporters et tous ceux qui ont apportés leur soutien financier très précieux en ces moments difficiles.

Au moment où nous écrivons ces quelques lignes, endeuillé par la disparition de notre ami Gérard Molinié plus connu sous le nom de "Gégène", les Cadets de l'Alzou tenaient à rendre hommage à ce personnage qui a tant donné pour ce club: ancien joueur, fidèle supporter, il assura pendant des années avec son épouse Yvette, le poste de secrétaire-trésorier de l'association.

SOCIETE DE CHASSE DIANE DE L'ALZOU

La société de chasse de Mayrinhac Lentour porte le nom de « Diane de l'Alzou ». Diane est la déesse romaine de la chasse, l'Alzou est quant à lui, le ruisseau qui borde notre village.

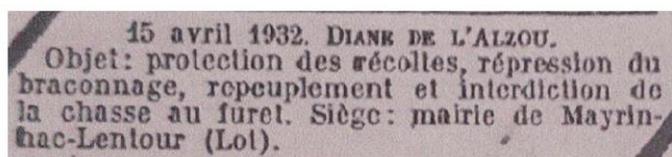
Historique :

La société de chasse de Mayrinhac-Lentour a été créée le 15 avril 1932. Elle se composait des chasseurs mayrinhacois.

Son but principal était la protection des récoltes, mais aussi en officialisant la chasse sur la commune, elle permettait de réprimer le braconnage et la vente de gibiers.

A cette époque nous pouvions compter plus de 70 petites exploitations sur la commune.

La société de chasse avait un rôle de soutien pour les agriculteurs puisqu'elle leur permettait de conduire au mieux leurs exploitations en protégeant leurs récoltes. En effet, ces dernières représentaient l'intégralité de l'alimentation des animaux.



Extrait du Journal Officiel du 14 mai 1932

Pratique de la chasse à l'époque :

En ce qui concerne la pratique de la chasse, les chasseurs se réunissaient entre amis, à 2 ou à 3. Ils chassaient le petit gibier, notamment les lièvres, lapins, perdreaux, faisans, ainsi que des animaux considérés comme nuisibles : les renards, les fouines, les martres, et les becs droits.

Les chasseurs avaient un très bon état d'esprit avec les membres du village et apportaient une aide aux agriculteurs.

La pratique de la chasse aujourd'hui :

Au fil du temps, les haies ont été petit à petit détruites, ce qui a entraîné la disparition du petit gibier, notamment des lièvres et des lapins. Aussi la chasse du grand gibier est privilégiée dans le cadre de battues. Le but principal est la régulation des populations de sangliers et de chevreuils pour protéger les récoltes. La chasse à 2 ou à 3 perdure mais elle est de moins en moins pratiquée, laissant place aux battues composées en moyenne d'une vingtaine de chasseurs.

Ces derniers étant moins nombreux, pour faire perdurer la pratique de la chasse, la Diane de l'Alzou s'est associée avec les communes limitrophes : celle de Saint Jean Lagineste et Lavergne.

Dans ce cadre, des battues aux sangliers sont organisées sur les trois communes.

Lorsque du gibier est prélevé, les chasseurs le distribuent aux propriétaires non-chasseurs de ces communes.





Sur notre territoire, nous pouvons constater différentes populations de gibiers : le lièvre fait bien son retour ; le faisan, le lapin et le perdreau sont en diminution. En contrepartie, le chevreuil et le sanglier, malgré nos efforts de régulation sont toujours aussi présents.

Nos populations de gibiers migrateurs (palombes, bécasses) sont bel et bien présentes, ce qui laisse la place à une diversité de chasse.

L'image de la chasse se détériore face aux détracteurs qui la dénoncent. Les écologistes, les citoyens et les médias, relaient de plus en plus d'images négatives.

Ces mouvements protègent les animaux dont ceux qui sont classés comme nuisibles (renards...).

Or il ne faut pas oublier que les chasseurs aiment la nature et la protègent face aux nuisibles que certains animaux peuvent provoquer.

Malgré toutes ces difficultés, l'ambiance entre chasseurs reste positive ainsi qu'avec les agriculteurs qui laissent passer sur leurs terres.

La société de chasse aujourd'hui :

En ce début d'année 2021, la société de chasse de Mayrinhac Lentour compte 29 adhérents ; 6 sont des chasseurs de communes voisines.

La Diane de l'Alzou possède une cabane de chasse ; il s'agit du lieu de rendez-vous.

De plus celle-ci détient une salle d'éventration et de découpe ainsi qu'une chambre froide. Elle est située chez un particulier, Monsieur Jean Marc Chartroux.

La société le remercie grandement pour avoir mis à disposition un terrain ainsi que les locaux qui sont indispensables pour le déroulement de la chasse.

Le 26 juin dernier, s'est tenue la dernière Assemblée Générale dont voici la composition du nouveau bureau :

- Président : Jérôme Chalié
- Vice-présidents : Claude Delluc et Bernard Darnis
- Secrétaire : Jean Marc Chartroux
- Secrétaire adjoint : Sébastien Delpech
- Trésorier : Charles Cruveilhaer
- Trésorier adjoint : Michel Sirieys



Le nouveau bureau tient à remercier tous les membres qui ont permis de faire vivre l'association depuis ses débuts.

En 2020, aucun repas de chasse n'a pu être organisé en raison de la Covid 19. Il n'est pas encore possible d'annoncer un banquet pour cette année 2021.

La Diane de l'Alzou vous présente ses meilleurs vœux et remercie la municipalité pour son soutien.

Civet de sanglier à l'ancienne



Préparation 30 minutes, attente 24 heures, cuisson 150 minutes à 160°C.

Ingrédients : Du civet de sanglier, de l'huile d'olive, des lardons fumés, de la farine, une échalote, du cognac, des champignons de Paris, du sel de mer, du poivre au moulin.

Marinade : Du vin rouge corsé de Bordeaux, du thym, du laurier, 1 carotte, 1 oignon, 1 échalote, 2 gousses d'ail, des feuilles de laurier, 3 clous de girofle, une dizaine de grains de poivre.

Préparation : Épluchez et découpez la viande de sanglier en gros cubes. Épluchez, émincez l'oignon, réservez. Épluchez, coupez en rondelles les carottes, réservez. Épluchez, lavez et coupez en 4 les champignons, réservez. Épluchez et émincez l'échalote, réservez. Épluchez, coupez en quatre et dégermez l'ail.

Préparez la marinade la veille dans un grand saladier avec le vin rouge, l'oignon, les clous de girofle, les carottes, l'ail, le poivre, le bouquet garni. Déposez la viande dans la marinade, couvrez et conservez au frais pendant 24h00.

Le lendemain, retirez la viande de la marinade et l'éponger, réservez. Passez la marinade mais conservez à part la marinade passée et les carottes avec l'ail. Épluchez et émincez l'échalote, réservez. Préchauffez le four à 150°C.

Faites revenir l'échalote dans la cocotte, sur le gaz, avec un peu d'huile d'olive. Quand elle devient translucide ajoutez la viande. Faites revenir les cubes de sanglier sur toutes leurs faces à feu vif. Saupoudrer 3 à 4 cuillerées de farine sur la viande. Remuez bien l'appareil. Ajoutez un peu d'huile si nécessaire afin que la farine ne brûle pas. Lorsque la viande est colorée, déglacez au cognac puis ajoutez le vin, les lardons, les carottes, l'ail, du thym, 2 feuilles de laurier. Salez et poivrez.

Couvrez la cocotte et enfournez pour une première cuisson de 90 minutes à 160°C. Après cette première cuisson ajoutez les champignons. Vérifiez et rectifiez l'assaisonnement si nécessaire. Enfournez pour une seconde cuisson de 60 minutes toujours à 160°C.

Service : Servez la daube très chaude avec en légume d'accompagnement des pommes de terre cuites à la vapeur.



Notre association créée en 2005 est une association départementale qui a son siège à Mayrinhac. Elle compte aujourd'hui 5 adhérents sur la commune et les autres sont répartis sur le département.

Notre activité repose sur le principe d'une culture jardinière respectueuse de l'environnement et sur l'échange de savoir-faire. Nous organisons des visites de jardins et de pépinières spécialisées, des ateliers, des trocs dont nous avons été les initiateurs dans le Lot. Depuis peu, nous développons une nouvelle activité de « Conseils et idées » pour ceux qui en ont besoin pour créer ou améliorer leur jardin.

J comme... a déjà organisé sur Mayrinhac des trocs de plantes. Plusieurs jardins de la commune ont participé aux « Rendez-vous aux jardins », manifestation nationale d'ouverture des jardins. En 2013 des Italiens de Bologne ont résidé à Mayrinhac à l'occasion d'un projet européen en collaboration avec Ancescao, une très grosse association d'Emilie-Romagne. Nous pouvons montrer le film que nous avons réalisé pendant cette expérience européenne.

Le département nous a sollicités en 2019 pour participer dans le cadre de Plantes et Cie à une table ronde à Gourdon sur le « Renouveau » au jardin. Le Parc naturel nous a permis d'organiser en 2018 et 2019 deux trocs à l'écomusée de Cuzals et un autre au hameau de Barrières à Miers.

Malgré les contraintes imposées par la situation sanitaire actuelle nous avons réussi en 2020 à maintenir une partie de notre programme dont le troc du 18 octobre à Mayrinhac. Nous espérons que vous serez nombreux à venir les prochaines fois.

Si vous n'en avez pas encore l'habitude, voici quelques conseils pour vous y préparer:

Tout au long de l'année vous récoltez des graines, divisez des plantes, faites des boutures, des semis de fleurs, de légumes. Profitez-en pour en faire une réserve à échanger avec d'autres jardiniers-troqueurs. Le jour J les graines seront ainsi déjà en sachets, les boutures seront bien racinées, les plantes divisées auront meilleure mine. Si n'avez plus de godets, pensez aux pots en matériaux recyclables. Pensez aussi à tout étiqueter avec une technique et un support qui résistent à l'humidité. Vous pouvez apporter également livres et revues de jardin, cache-pots, outils...Vous voilà prêts à nous rejoindre.

Si vous désirez être régulièrement mis au courant de nos activités ici ou ailleurs, envoyez-nous vos coordonnées par mail (utrel@utrel.org) ou déposez-les dans notre boîte aux lettres au Bos. Et n'hésitez pas à visiter notre blog : <http://jcommejardin.over-blog.com>.

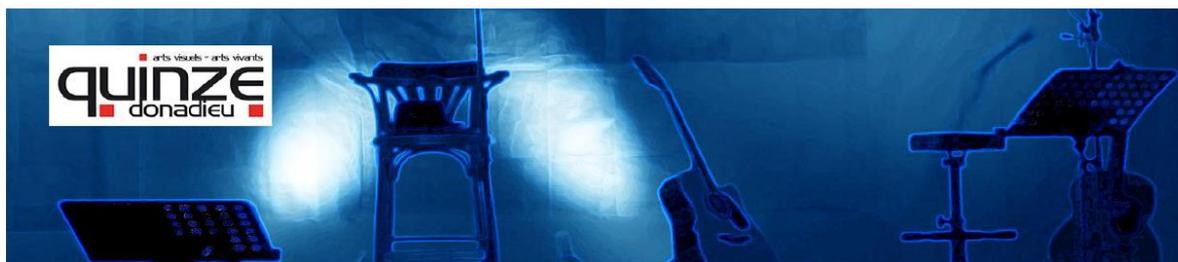
Françoise Utrel-Brissaud



Visite d'un jardin à Calès



Troc de plantes à Mayrinhac



Créée à Cahors, l'association quinze donadieu s'est installée à Mayrinhac en 2009. Elle y a poursuivi autrement son activité culturelle via son implication dans les Rencontres de Mayrinhac. Mais aussi par l'organisation de rencontres poétiques et littéraires dans les salles de l'Auberge de l'Alzou, par l'accueil de spectacles dans le village, par une participation et un soutien aux Rendez-vous aux Jardins, par la production de plusieurs films : « Nouveaux villages, nouveaux visages » et deux courts : « Rythm 'n' Red et Rythm 'n' White » et enfin avec « Pascaline » en 2017. Elle a aussi réalisé la captation de paroles d'anciens du village : Mémoires contemporaines.

L'association s'est mise en retrait de son engagement dans la vie culturelle du village vers 2016 à la suite de tensions ne permettant plus une expression détendue. quinze donadieu est toujours un acteur de la vie d'un média associatif : Décibel FM.

Aujourd'hui une nouvelle implication culturelle de quinze donadieu va pouvoir s'ouvrir pour les années à venir.

Michel BRISSAUD pour quinze donadieu



Les chaises - Rencontres de Mayrinhac - 2010



Soirée littéraire - Auberge de l'Alzou - 2015



Printemps des poètes - Auberge de l'Alzou - 2013



Théâtre - Chez Laboucarie - 2012



Rendez-vous aux jardins - Le Bos - 2012

LES DYNAMIQUES DE L'ALZOU



Comme le nom l'indique, nous sommes un club dynamique dont les cours sont dispensés :

Tous les mardis soirs à 20H30 à la salle des fêtes par Patrick, un éducateur sportif à la retraite.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour des moments chaleureux et conviviaux.

ZUMB'ALZOU

L'association a été créée en 2013 pour faire découvrir la Zumba ; qui est un sport qui combine des mouvements fitness et danses latines.

L'association n'est pour l'instant plus active, car il n'y a pas eu de cours depuis 2ans.



LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Vous y trouverez un large choix de livres pour vos prochaines lectures.

Chantal GARY et Jacqueline ROUAIX vous accueillent les jeudis de 16H30 à 18H30.

Un service de portage à domicile existe également pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

Les enfants de l'école se rendent régulièrement à la bibliothèque pour choisir un livre ou écouter une histoire.